

SM le Roi ordonne la prise en charge personnelle des frais de rapatriement des dépouilles des victimes de l'accident survenu sur la route Fnideq-M'diq

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-09-2010 12:46:50

Aussitôt informé de l'accident tragique survenu mercredi matin sur la route reliant Fnideq à M'diq et qui a coûté la vie à neuf touristes portugais et fait 14 blessés, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, a ordonné la prise en charge personnelle par le Souverain, des frais de rapatriement des dépouilles des victimes dans leur pays d'origine.

SM le Roi a également ordonné la prise en charge personnelle des frais des soins médicaux des personnes blessées ainsi que la prise des mesures nécessaires par les autorités locales pour apporter toutes les formes d'assistance aux victimes et à leurs familles.

Le Souverain, que Dieu l'Assiste, a également exprimé Sa profonde émotion, Ses vives condoléances et Sa sincère compassion aux familles des victimes dans cette dure épreuve ainsi que Sa sympathie et Ses vœux de prompt rétablissement aux blessés.

MAP